

L'EMPREINTE

Le bulletin local qui vous apporte des solutions concrètes pour réduire vos déchets du quotidien



GROS PLAN SUR

RÉDUIRE SES DÉCHETS,

tout un programme

Centre d'incinération de Thonon-les-Bains

P.3



Exposition **P.4**
**Sport et déchets :
le match de notre
avenir**

■ Quiz sur les déchets :
saurez-vous mesurer
votre empreinte locale ?
P.2

■ Témoignages
d'habitants
P.5

■ Les gestes malins
pour réduire vos
déchets du quotidien
P.6-7

DÉCHETS : saurez-vous mesurer votre empreinte locale



La Chronique de Jo'



RÉDUIRE NOS DÉCHETS : UNE NÉCESSITÉ POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Vous aussi, ces chiffres vous ont interpellé(e) ? Chaque année, nous produisons des **centaines de kilos de déchets** par habitant. Ce poids, en plus d'être préoccupant sur le plan environnemental, représente un coût croissant pour notre collectivité. **Il est donc plus que jamais essentiel d'agir !**

C'est tout l'enjeu du Programme d'actions locales de réduction des déchets (PLPDMA) que nous mettons en place à Thonon Agglomération. Des actions de réduction des déchets telles que le compostage et le broyage de végétaux sont déjà bien engagées mais ce n'est pas suffisant. Ce plan vise également à **lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager le réemploi, prévenir les dépôts sauvages retrouvés dans les espaces naturels et adopter de manière générale une consommation plus responsable.** Moins de déchets, c'est moins d'incinération, moins d'émissions de CO₂ et des **coûts maîtrisés pour notre territoire.**

Bien sûr, nous savons que changer nos habitudes demande des efforts. Trier mieux, consommer autrement, réduire le gaspillage... cela ne se fait pas en un jour. Mais **vous n'êtes pas seuls !** Thonon Agglomération est à vos côtés pour vous accompagner avec des conseils pratiques, des solutions adaptées et des services dédiés.

Joseph Déage,
Vice-Président de la politique
de la prévention du tri,
de la collecte et de la valorisation
des déchets de Thonon
Agglomération

1

En 2023, combien de kg de déchets un habitant de Thonon Agglomération a-t-il produits en moyenne ?

- a. Entre 350 et 500 kg
- b. Entre 550 et 700 kg
- c. Entre 750 et 900 kg

2

Quelle est la part des déchets produits sur le territoire qui est incinérée ?

- a. Entre 30 et 40%
- b. Entre 40 et 50%
- c. Entre 50 et 60%

3

Après les ordures ménagères résiduelles (poubelle grise), quel est le gisement de déchets le plus important produit par un habitant de Thonon Agglomération ?

- a. Collecte sélective (emballages, papiers, cartons, verre, textile)
- b. Encombrants
- c. Végétaux

4

Quels types de déchets représentent le coût le plus important pour la collectivité ?

- a. Ordures ménagères (OM)
- b. Dépôts en déchetteries
- c. Emballages, papiers et verre

5

Quel est le poids moyen que nous pourrions éviter dans notre poubelle grise en pratiquant le compostage et en mettant fin au gaspillage alimentaire ?

- a. Entre 30 et 40 kg/hab/an
- b. Entre 40 et 50 kg/hab/an
- c. Plus de 50 kg/hab/an

Réponses :

1. b - 590 kg/hab/an en 2023 / 46% en 2022 / 5.c
2. b - 44,39% des déchets sont incinérés / 3.c - 111kg/hab/an / 4.a - Les OM représentent



RÉDUIRE SES DÉCHETS, tout un programme

Le projet en quelques mots

En 2025, Thonon Agglomération s'engage dans un programme d'actions pour réduire la quantité et la nocivité des déchets sur le territoire : **le Programme d'actions locales de réduction des déchets (PLPDMA)**. Ce programme mobilise l'ensemble des acteurs du territoire autour d'initiatives concrètes et durables afin d'atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic territorial.

Il est obligatoire pour les collectivités ayant la compétence de collecte et/ou traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) et est établi pour une durée de 6 ans (2026-2031). Un suivi annuel des actions sera effectué et un bilan global sera présenté chaque année.

Roxane Hermier, *Chargée de prévention des déchets et en charge du PLPDMA*



L'objectif

-75 KG /HAB/AN*

de déchets en 2031 par rapport à 2023, soit une baisse de l'ordre de 12%

-12%

*hors gravats, Déchets Diffus Spécifiques et Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les grandes étapes de l'élaboration du projet



Une démarche collective

- Ce programme est piloté par Thonon Agglomération, compétente sur le service de la prévention et de la réduction des déchets.
- En concertation avec une quarantaine d'acteurs locaux - élus, représentants de la société civile (associations citoyennes, Conseil Local de Développement), structures engagées dans l'économie circulaire, bailleurs sociaux, professionnels, mais aussi représentants de chambres consulaires.
- En prenant en compte l'avis de la population via une consultation.



Je donne mon avis sur le programme

SPORT ET DÉCHETS : le match de notre avenir

Une exposition photos itinérante pour sensibiliser la population du territoire à la réduction des déchets.



Denis Barbet, Président de l'association Handaventure Léman et champion paralympique de ski alpin 2002

Parmi les axes prioritaires du programme définis en concertation avec la commission, plusieurs d'entre eux ont été sélectionnés pour être mis en lumière à travers une exposition photos itinérante : "Sport et déchets : le match de notre avenir".

POURQUOI ALLIER LE SPORT ET LES DÉCHETS ?

Malgré leurs apparentes différences, ces deux thématiques partagent des valeurs communes :

- **L'engagement**, parce que réduire nos déchets demande une mobilisation individuelle et collective.
- **L'effort**, car chaque geste compte et s'inscrit dans une démarche sur le long terme.
- **Le dépassement de soi**, car nous avons conscience que cela demande de changer nos habitudes pour aller vers un mode de vie plus durable.

UNE EXPOSITION POUR INSPIRER ET AGIR

À travers des clichés marquants et des messages percutants, des sportifs de haut niveau et des habitants de notre

territoire ont accepté de relever le défi en montrant comment chacun peut, à son échelle, contribuer à gagner ce match décisif pour réduire sa production de déchets. Elle invite à réfléchir à nos pratiques, à agir ensemble, et à transformer nos défis environnementaux en opportunités pour le collectif.

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Rejoignez-nous pour gagner la partie contre les déchets et faire de notre territoire un modèle d'engagement et de responsabilité écologique. Parce que chaque geste compte, et chaque citoyen a sa place sur le terrain !

Pour contribuer positivement à ces enjeux, jouons collectif : nous lançons une consultation publique pour que vos idées d'aujourd'hui, deviennent les solutions de demain !

Ensemble, comme sur le terrain, nous avons le pouvoir de transformer nos efforts en résultats durables. Alors, prêts à relever le défi ?

Un grand merci à tous les sportifs, habitants, clubs associatifs du territoire et toute personne ayant contribué à ce projet de près comme de loin.

" Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. "

Où voir cette exposition ?

- **Excenevex**
Du 11 au 21 avril
au *Parc du Pré Cottin*
et du 19 au 22 juin sur *la plage*
- **Ballaison**
Du 22 au 29 avril
au *Domaine de Thénières*
- **Thonon-les-Bains**
Les 3 et 4 mai
(Thonon Cycling Race)
au *Château de Ripaille*
et du 19 au 27 mai
(Fête du nautisme)
au *Port de Rives*
- **Anthy-sur-Léman**
Du 5 au 11 mai à l'*Espace du Lac*
- **Allinges**
Du 12 au 18 mai (Allingeoise)
à *la Mairie*
- **Perrignier**
Du 28 mai au 1^{er} juin
au *Stade de Perrignier*
- **Sciez**
Du 7 au 9 juin (Foire de Sciez)
au *Centre d'animation*
- **Messery**
Du 10 au 18 juin
à *l'École des Petits Crayons*
- **Armoy**
Du 23 au 30 juin
à *la Place de la Mairie*
- **Yvoire**
Du 30 juin au 6 juillet (Jazz Festival)
à *la Place de la Mairie*

Suite du programme de déploiement sur www.thononagglo.fr



Je donne mon avis sur le programme

TÉMOIGNAGES d'habitants



Florian Legrand,
photographe engagé et
en charge de l'exposition
photos itinérante

Dans l'oeil du photographe

J'essaie autant que possible d'utiliser la photo pour participer à des **projets utiles**. Quand Thonon Agglo m'a proposé cette exposition, j'y ai vu un fort potentiel de sensibilisation auprès du public. Choisir de mixer sport et déchets était également un **beau défi artistique**, que j'étais content de relever !

Pour moi, la photo permet de **rendre accessible un sujet** qui ne l'est pas de prime abord. Les déchets, ce n'est pas forcément très sexy auprès du public. Mettre en avant des sports populaires permet d'**attirer le regard** de manière plus ludique sur des problématiques bien réelles.



David Martin, président
de l'Association des
Collecteurs de Déchets
Chablaisiens & Membre
du Comité Directeur
des Black Panthers

Engagement associatif

Engagé depuis de nombreuses années dans la protection de la nature, j'ai cofondé en 2020 l'**Association des Collecteurs de Déchets Chablaisiens**. Depuis 5 ans, nous organisons des ramassages de déchets dans le Chablais et menons des actions de sensibilisation lors de festivals locaux et dans les établissements scolaires.

En parallèle, je suis membre des **Black Panthers**, et avec le président Benoît Sirouet, nous avons créé les **Green Panthers**, visant à impulser une **démarche plus responsable** dans le milieu sportif, pour réduire les déchets et porter des projets écologiques dans le Chablais.

Faire participer les joueurs du club à l'exposition était donc une évidence car la réduction des déchets est l'affaire de tous !

Rejoindre la **Commission du Programme** de Thonon Agglomération m'a permis d'échanger avec de nouveaux acteurs du territoire et d'agir collectivement. Le travail mené avec **la collectivité** a confirmé l'importance de la sensibilisation.

À titre personnel, j'ai réduit mes déchets de plus de **40 %** grâce à des gestes simples : achat de seconde main, vrac, compost...

Chacun peut agir au quotidien pour un avenir plus durable. **NOTRE planète et NOS enfants nous remercieront !**



Christine,
habitante de
Veigy-Foncenex
et membre
de l'association
Veigy demain

Citoyenne engagée

Habitante de Veigy-Foncenex, j'ai toujours eu à cœur de m'investir dans des projets **porteurs de sens et en accord avec mes valeurs**.

C'est pourquoi j'ai rejoint l'association Veigy Demain, qui mobilise les citoyens et citoyens autour des enjeux sociaux et environnementaux pour favoriser des **solutions locales**.

Dans cette dynamique, je participe à l'organisation de la Zone de Gratuité de Veigy-Foncenex, qui permet d'**aider des personnes dans le besoin** tout en donnant une seconde vie aux objets. En 2024, 72 bénévoles ont accueilli près de 1 000 visiteurs, avec 6 713 kg d'objets et vêtements collectés.

Par ailleurs, je participe à la Commission du programme d'actions locales de réduction des déchets, afin de mieux comprendre leur gestion, leurs impacts environnementaux et mieux sensibiliser les plus sceptiques. C'est donc tout naturellement que j'ai accepté de participer à l'exposition photos, qui représente **l'aboutissement de notre travail collectif**, une belle façon de mettre en lumière notre engagement.



Je donne mon
avis sur le
programme

LES GESTES MALINS

pour réduire mes déchets au quotidien

Le Programme d'actions locales de réduction des déchets de Thonon Agglomération vise à vous accompagner davantage dans ces gestes.

Dans la cuisine

- **Dire stop au gaspillage alimentaire :** Planifier ses repas et cuisiner les restes.
- **Conserver intelligemment :** Utiliser des emballages naturels, type "Bee Wrap" en cire d'abeille, plutôt que du film alimentaire plastique ou du papier aluminium.
- **Composter les biodéchets :** Épluchures, restes de repas, marc de café... Les biodéchets représentent près de 30 % de nos ordures ménagères. Lorsqu'ils sont jetés avec

les ordures ménagères, ils finissent incinérés, alors qu'ils pourraient être transformés en un engrais naturel ou en biogaz. Composter, c'est aussi et surtout une poubelle plus légère et avec moins d'odeurs.



Dans son jardin

Marre d'amener vos "déchets verts" en déchetterie ? On vous comprend ! C'est pour cette raison que Thonon Agglomération a déployé un service de broyage de branchages à domicile deux fois par an (à la fin de la saison hivernale et à l'automne), en collaboration avec le personnel de Chablais Insertion et le LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

En 2023, les déchets verts représentaient 111 kg/habitant pour un coût financier de 500 000 € sur le territoire de Thonon Agglomération. Ils représentent le **premier flux en déchetteries** en quantité et près de 40 % des apports totaux des usagers ! Pourtant, ces déchets peuvent être entièrement revalorisés à domicile grâce à des pratiques simples comme le compostage, le paillage, ou encore le jardinage au naturel.

La prochaine campagne de broyage aura lieu à l'automne 2025, plus d'infos sur : www.thononagglo.fr
→ Rubrique "Mes services - Broyage de branches à domicile"

Des solutions accessibles à tous selon votre habitat

- Le compostage individuel : idéal pour les maisons avec jardin
- Le compostage collectif : une solution conviviale en résidence

Demandez votre composteur gratuit, participez à des sessions de formation ou pratiquez le compostage avec vos voisins :
mesdemarches.thononagglo.fr
→ Rubrique déchets - environnement

- Les bornes à biodéchets : une alternative pour les zones urbaines

Pour les habitants n'ayant ni jardin ni composteur collectif, des bornes spécifiques ont été installées dans certains quartiers de Thonon et Sciez. En 2025, de nouvelles bornes investissent les communes de Douvaine et Veigy-Foncenex. Les biodéchets ainsi collectés sont traités en méthanisation, produisant ainsi du biogaz et un fertilisant naturel.



À la maison

- **Réparer au lieu de jeter :**

Effectuer par vous-même la réparation ou emmener votre objet dans un "Repair Café".

- **Éviter les produits jetables :**

Privilégier les cotons lavables, rasoirs réutilisables, serviettes en tissu.



En faisant les courses

- **Regarder les dates :** Faire attention aux dates de péremption d'un côté et profiter des paniers anti-gaspi de l'autre.

- **Opter pour des produits durables :** Savons solides, brosses à dents en bambou, cotons réutilisables...

- **Acheter d'occasion :** Vêtements, meubles, appareils électroniques... donner une seconde vie aux objets.

- **Acheter en vrac :** Opter pour des aliments sans emballage en utilisant des sacs en tissu ou des bocaux.



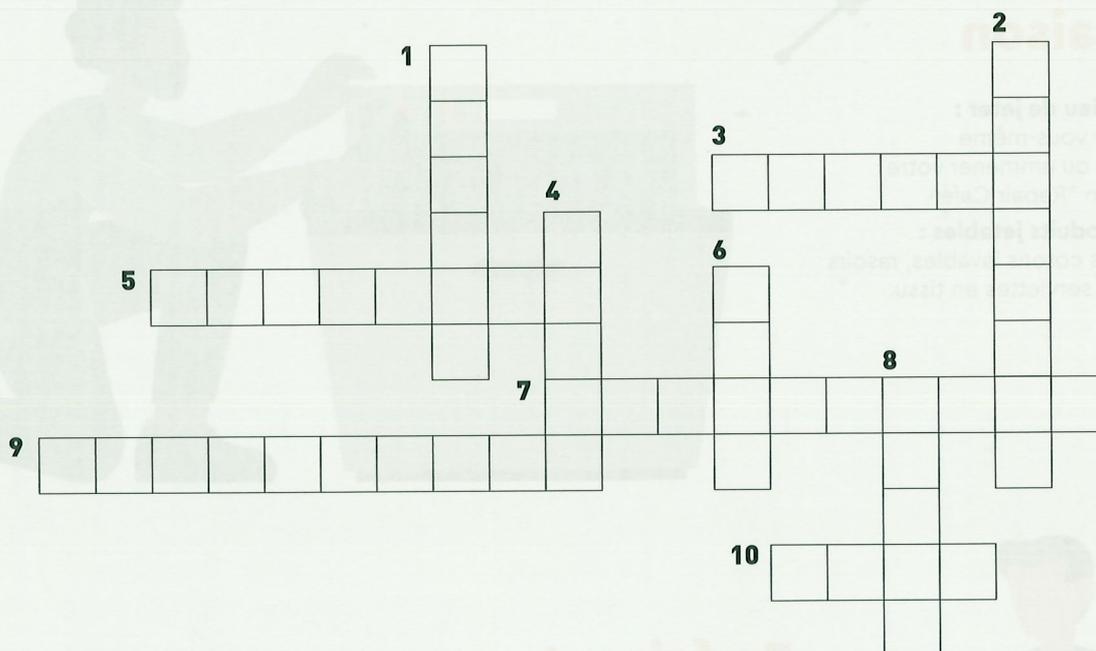
5 ACTIONS PRIORITAIRES INÉDITES parmi le programme :

- Zéro tonte de pelouse en déchetteries
- Favoriser le développement du réemploi des bouteilles en verre
- Installer un espace de gratuité dans les déchetteries
- Quantifier le gaspillage alimentaire en restauration collective
- Sensibiliser à la pollution du Léman et mettre en place des filets filtrants dans les réseaux d'eaux pluviales



Je donne mon avis sur le programme

THONON agglomération



VERTICAL

1. Ressource précieuse pour le jardin obtenue après broyage de déchets verts.
2. Action de réutiliser un produit pour le même usage sans qu'il devienne un déchet.
4. Certaines bouteilles qui en sont constituées sont réemployables et peuvent être rapportées en magasin une fois vides pour être remplies de nouveau.
6. Achat de produits sans emballage, en quantité choisie.
8. Matière facilement valorisable au jardin obtenue après avoir tondu la pelouse.

HORIZONTAL

3. Contenant qui remplace les bouteilles jetables.
5. Technique naturelle pour couvrir le sol autour des plantes et présentant de nombreux avantages.
7. Opération qui consiste à réparer un objet plutôt que de le jeter.
9. Processus naturel de dégradation des déchets organiques.
10. Type de sac réutilisable (en toile de)

Réponses :
1 : broyat - 2 : réemploi - 3 : gourde
4 : verre - 5 : paillage - 6 : vrac - 7 : réparation
8 : tonte - 9 : compostage - 10 : jute.

